

**COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2017
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Affiché le 30 juin 2017

En conformité de l'article 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article R144 du Code Electoral.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2017 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des délégués supplémentaires et suppléants en vue de l'élection des Sénateurs fixée au 24 septembre 2017, est à la disposition de toutes les personnes qui souhaiteraient le consulter au Service des Assemblées (2^{ème} étage) ou au Service « Accueil » situé sous le Péristyle de l'Hôtel de Ville.

METZ, le 30 juin 2017

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Départemental de la Moselle

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 juin 2017

DCM N° 17-06-30-1

Objet : Elections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017 - Election de 109 délégués supplémentaires et de 35 délégués suppléants.

Rapporteur: M. le Maire

Au sens du décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 ainsi que de l'arrêté préfectoral n° 2017-DCL/4-131 du 15 juin 2017, le Conseil Municipal est convoqué ce jour pour désigner les 109 délégués supplémentaires et les 35 délégués suppléants appelés à prendre part à l'élection des 5 sénateurs de notre département, le dimanche 24 septembre 2017 prochain.

Ces délégués supplémentaires et suppléants viendront s'ajouter aux 55 délégués de droit que nous sommes, en notre qualité de Conseillers Municipaux de la Ville de Metz.

Conformément aux dispositions du Code Électoral, il y a donc lieu de procéder, dans un premier temps, à la constitution du Bureau Electoral sachant que ce dernier est présidé par le Maire ou son représentant pris dans l'ordre du tableau, des deux Conseillers Municipaux présents les plus âgés ainsi que des deux Conseillers Municipaux présents les plus jeunes.

Un secrétaire de séance doit également être désigné pour assurer la rédaction du procès-verbal.

Une fois ce Bureau Electoral constitué et constat du nombre de listes de candidats déposées, il sera procédé à la désignation de ces 109 délégués supplémentaires et de ces 35 délégués suppléants, sans débat, et au scrutin secret.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code électoral ;

VU le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs ;

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des Conseil Municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017 DCL/4-131 du 15 juin 2017 portant indication du mode de scrutin et du nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs dans le département de la Moselle ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal de Metz est ainsi convoqué le vendredi 30 juin 2017 afin de désigner les 109 délégués supplémentaires et les 35 délégués suppléants appelés à siéger au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des Sénateurs programmée le dimanche 24 septembre 2017 ;

CONSIDERANT que ces délégués supplémentaires et délégués suppléants sont élus sur une même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;

CONSIDERANT les différentes listes de candidats déposées auprès de M. Le Maire ;

AU VU DE CE QUI PRECEDE

DESIGNE comme membres du Bureau Electoral :

- Monsieur Dominique GROS, Président
- Les deux Conseillers Municipaux les plus âgés présents :
 - Monsieur Daniel PLANCHETTE
 - Monsieur Gilbert KRAUSENER
- Les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes présents :
 - Madame Margaud ANTOINE-FABRY
 - Monsieur Jérémy ALDRIN

DESIGNE comme secrétaire de séance :

- Madame Isabelle KAUCIC

DECIDE de proclamer élu en qualité de délégué supplémentaire du Conseil Municipal :

	CIVILITE	NOM	PRENOM
1.	Monsieur	JULIEN	Pierre
2.	Madame	GORI	Bérangère
3.	Monsieur	HADADI	Yoan
4.	Madame	TRON- BOUILLAUD	Sylvie
5.	Monsieur	TARDIF	Laurent
6.	Madame	FERRARO	Laure

7.	Monsieur	BRISSE	Jean-Louis
8.	Madame	PALLEZ	Christiane
9.	Monsieur	JACQUOT	Georges
10.	Madame	JACQUOT	Paulette
11.	Monsieur	DE LUCA	Florian
12.	Madame	KRIER	Marie
13.	Monsieur	MARTALIE	Stéphane
14.	Madame	COMAZZETTO	Marie
15.	Monsieur	CAYZELLE	Roger
16.	Madame	DOUSSOT	Véronique
17.	Monsieur	MORAS	Laurent
18.	Madame	CLEMENT	Béatrice
19.	Monsieur	AGAMENNONE	Sébastien
20.	Madame	L'HORSET	Geneviève
21.	Monsieur	BRUDER	Gérard
22.	Madame	QUENETTE	Christine
23.	Monsieur	BELHAMICI	Malick
24.	Madame	JEAN	Myriam
25.	Monsieur	BERTINOTTI	Pierre
26.	Madame	DERIOUCHE	Laïla
27.	Monsieur	IOCHUM	Xavier
28.	Madame	WILSIUS	Raphaëlle
29.	Monsieur	FERRARO	Joseph
30.	Madame	ABT	Liliane
31.	Monsieur	WACK	Michel
32.	Madame	WACK	Amoïn
33.	Monsieur	FRIEDRICH	François
34.	Madame	RUDOLF	Monique
35.	Monsieur	MEDOC	Jean
36.	Madame	BRISSE	Catherine
37.	Monsieur	RAZAFINTSALAMA	José Brice
38.	Madame	BENAISSA	Siham
39.	Monsieur	BOUCHER	Jean
40.	Madame	GERARD	Alexandra
41.	Monsieur	NOWACKY	Cyrille
42.	Madame	SLIWINSKI	Eliane
43.	Monsieur	COLLETTE	Jean-Luc
44.	Madame	DELAMARRE	Martine
45.	Monsieur	BORTOLOTTA	Serge
46.	Madame	CHONE	Rose-Marie
47.	Monsieur	CLAUDEL	Fabien
48.	Madame	CLEDAT	Jeanne
49.	Monsieur	FERRARO	Guillaume
50.	Madame	FERARD-CIUBA	Nadine

51.	Monsieur	HAENEL	Gilbert
52.	Madame	FRITZ	Mariette
53.	Monsieur	FERRARO	Arnaud
54.	Madame	HEISSAT	Michèle
55.	Monsieur	DUVAL	Jacques
56.	Madame	DEBOWSKI	Elisabeth
57.	Monsieur	SCHMITT	Laurent
58.	Madame	MACHET	Sylvie
59.	Monsieur	KRAUSENER	Nicolas
60.	Madame	MEDOC	Michèle
61.	Monsieur	PRIESTER	Sylvain
62.	Madame	QUILLOT	Anne-Noëlle
63.	Monsieur	RAMON	Serge
64.	Madame	RICHARD	Nicole
65.	Monsieur	RICHARD	Jean
66.	Madame	ROEDERER	Véronique
67.	Madame	BALTZINGER	Sarah
68.	Monsieur	PONTHIEUX	Guy
69.	Madame	BACH	Jacqueline
70.	Monsieur	CLEMENT	Bernard
71.	Madame	QUILLOT	Corinne
72.	Monsieur	KURTH	Jean-Jacques
73.	Madame	AMAR	Jamillah
74.	Monsieur	MECKLER	Arnaud
75.	Madame	MERCIER	Colette
76.	Monsieur	KAUCIC	Jean-Luc
77.	Madame	MERLIN	Chantal
78.	Monsieur	FERARD	Jean-François
79.	Madame	ZIMMERMANN	Stéphanie
80.	Monsieur	TOSI	Jean-Claude
81.	Madame	BRUNET	Stéphanie
82.	Monsieur	CHOISEL	Vincent
83.	Madame	MEYER	Nicole
84.	Monsieur	FOUCAULT	Bernard
85.	Madame	SCHNEIDER	Anne-Marie
86.	Monsieur	LENGLET	Frédéric
87.	Madame	FELT	Charlotte
88.	Monsieur	PINCEMAILLE	Jacques
89.	Madame	DUPLANT	Jeannette
90.	Monsieur	PILZ	Alexandre
91.	Monsieur	WEINBERG	Pierre
92.	Madame	HELLENBRAND	Anne
93.	Monsieur	PASQUEREAU	Jean-Marc
94.	Madame	ZEHER	Audrey

95.	Monsieur	SPIEGEL	Olivier
96.	Madame	ALDRIN	Claudine
97.	Monsieur	GREGOIRE	Alain
98.	Madame	TERVER	Laurence
99.	Monsieur	BENTAHAR	Omar
100.	Madame	FRONT	Valérie
101.	Madame	VOINCON	Marie Claude
102.	Monsieur	VETTER	Gérard
103.	Madame	JACQUES	Muriel
104.	Monsieur	LALOUX	Grégoire
105.	Madame	CORNEVIN	Josiane
106.	Monsieur	BRODBECK	Sébastien
107.	Madame	FRISCH	Michelle
108.	Monsieur	GARNI	Virgile
109.	Monsieur	WETZEL	René

DECIDE de proclamer élu en qualité de délégué suppléant du Conseil Municipal :

	CIVILITE	NOM	PRENOM
1.	Madame	MARTIN	Florence
2.	Monsieur	BERGER	Joël
3.	Madame	KAUCIC	Elise
4.	Monsieur	GORI	Vincent
5.	Madame	BOUBAYA	Kathya
6.	Monsieur	MAMONE	Maurice
7.	Madame	MARCHAL	Claudie Huguette
8.	Monsieur	THOMAS	Jean-Pierre
9.	Madame	THOMAS	Martine
10.	Monsieur	THOUVENIN	Jean-Edmond
11.	Madame	BOUARA	Fatma
12.	Monsieur	GEORGES	Guy
13.	Madame	BOUDERBALAH-BANAISSA	Nesserine
14.	Monsieur	CLEMENT	Jean-Claude
15.	Madame	COLLIGNON	Isabelle
16.	Monsieur	DI BERNARDI	Sandro
17.	Madame	CAYZELLE	Christiane
18.	Monsieur	DEWITTE	Arnaud
19.	Madame	JUNGERS	Caroline
20.	Monsieur	SANCERNI	Benoît
21.	Madame	GROZY	Eleonore
22.	Monsieur	CORDIER	Pierre

23.	Madame	DOUILLARD	Carole
24.	Monsieur	DEVIN	Dominique
25.	Madame	GEORGES	Cyrielle
26.	Monsieur	GUNGOR	Ibili
27.	Madame	MONDON	Geneviève
28.	Monsieur	BOISJEAN	Olivier
29.	Madame	TOSI	Marie-Geneviève
30.	Monsieur	DESMET	Pierre
31.	Monsieur	CHRETIEN	Nicolas
32.	Madame	GROTZKI	Carla
33.	Monsieur	GROTZKI	Dylan
34.	Madame	LOUIS	Dominique
35.	Monsieur	GUELTON	Nicolas

DE RENVOYER au procès-verbal de séance le soin de préciser, pour les conseillers municipaux, délégués de droit, comme pour les remplaçants des élus ayant la double qualité de Conseiller Municipal et de Député, de Sénateur, de Conseiller Départemental ou Régional la liste sur laquelle sera retenu, le cas échéant, leur suppléant.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte et document connexes à cette affaire.

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Le Maire de Metz,
 Conseiller Départemental de la Moselle

Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Assemblées
 Commissions :
 Référence nomenclature «ACTES» : 5.3 Désignation de représentants

Séance ouverte à 09h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
 Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 21

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ